

Michel Bonnemaïson : « Pas de travaux d'exploration en 2015 »



« Rien pour l'année 2015 ». Michel Bonnemaïson, directeur de Variscan Mines, le dit d'emblée. Pas de travaux d'exploration d'ici la fin de l'année. Celui-ci précise que « le programme de travaux pour l'année 2016 » a été transmis en préfecture. La société a-t-elle reçu des consignes du ministère ? « Nous avons des contacts réguliers avec le ministère mais nous n'avons pas reçu de consignes. (...) On n'a pas à recevoir de consignes », répond, visiblement agacé, le directeur de la société orléanaise. Le ministère de l'Économie souhaite une meilleure concertation. Qu'en pense Michel Bonnemaïson ? « On est plutôt favorable ». Sur les réactions et oppositions que suscitent les projets, l'ancien du BRGM (Bureau de recherches géologiques

et minières) estime que « le débat n'est pas serein ». D'ajouter : « En même temps, on ne peut pas reprocher aux gens de ne rien connaître, il n'y a plus d'industrie minière en France depuis 40 ans ».

• 10 % DE CHANCE DE TROUVER QUELQUE CHOSE •

Le directeur n'est pas tendre avec les collectifs d'opposants qu'il qualifie de « chantres de l'apocalypse et autres druideries » ou encore de « spécialistes autoproclamés » : « On est dans des prises de position à limite du religieux, on est dans le domaine de l'émotionnel (...) Le climat n'est pas serein, on n'est pas là pour alimenter la polémique, on est là pour développer une industrie ». Selon lui, il y a « 10 % de chance de trouver quelque chose ». « La mine propre existe-t-elle ? ». C'est une question que posent régulièrement les opposants.

Celui qui porte ses projets depuis plus de deux ans s'interroge : « Comment voulez-vous que l'on décrive une mine dont on ignore la possibilité d'existence ? ». Au premier semestre 2016, le parlement se penchera sur la réforme du code minier. Le directeur de Variscan Mines parle lui de « retoiletage ».

Des explications insuffisantes

Une trentaine de personnes invitées (élus, opposants...) par Thierry Burlot (qui n'a pas donné suite à nos sollicitations), président de la Commission locale de l'eau du Sage Argoat-Trégor-Goëlo a participé à Guingamp à une réunion d'information mardi 3 novembre. Jean-François Millepied, de Douar Didoull, y participait.

« Selon moi, le Sage n'est pas tout à fait conscient de la hauteur de l'enjeu régional (...) Les explications de Variscan m'ont inquiété. Ses représentants sont arc-boutés sur leurs convictions. Ils sont atteints de la fièvre de l'or qu'ils ont transmise à nos élus ». Le collectif a décidé de mener une action en justice.

Projet de Silfiac : une réunion publique à Plouguernével

Une réunion publique est organisée mercredi 18 novembre, à 20 h, dans la salle du foyer municipal de Plouguernével. Organisée par le collectif Mines de rien, opposé au projet d'exploration et d'exploitation minière de la zone de Silfiac (14 communes concernées), l'objectif de cette réunion est « d'informer

sur les enjeux des projets miniers en centre Bretagne ». « Trop peu de concitoyens sont aujourd'hui avertis de ce projet de société imposé par l'État Français et financé par des fonds de pensions. Le Collectif Mines de rien proposera toute une série de rencontres avec la population », annonce le collectif.

Les projets miniers ont du plomb dans l'aile

Les projets miniers de Loc Envel et de Silfiac ont-ils du plomb dans l'aile ? En tout cas, les projets de Variscan Mines vont être retardés. Petit rappel : l'entreprise d'exploration minière a déposé puis obtenu deux permis d'exploration sur les zones de Loc-Envel (25 communes) et Silfiac (14 communes). Le 14 septembre, ces permis (PERM : permis exclusifs de recherches minières) ont été octroyés par l'État. La société orléanaise disposait d'un peu moins d'un mois pour présenter au préfet des Côtes-d'Armor son « programme de travail » (il a été transmis en préfecture, lire ci-contre). Ensuite, celui-ci a deux mois pour donner sa réponse. Ce n'est qu'à l'issue de ce délai que l'exploration pourra commencer, pendant 5 ans (un investissement de 11 M €).

• POUR LE MOMENT, TOUT EST GELÉ •

Mais le ministère de l'Économie vient de donner un coup d'arrêt aux deux projets centre-bretons. La pression de certains élus, la montée de la contestation ont-elles refroidi le ministère de l'Économie ? Sans doute. « Aucuns travaux ne doivent démarrer sans acceptation de la population » : c'est un

conseiller d'Emmanuel Macron qui explique à Philippe Noguès, député du Morbihan, jeudi 12 novembre, le message que le ministère a fait passer à l'entreprise Variscan Mines mais également au préfet des Côtes-d'Armor. « Pour le moment, tout est gelé », indique Philippe Noguès, qui s'est prononcé ces dernières semaines (avec six maires de la zone de Silfiac et le sénateur Joël Labbé) en faveur d'un moratoire sur les travaux « tant que l'acceptabilité du projet par les citoyens ne sera pas déterminée ». Selon l'élu, le ministère de l'Économie a été clair : « S'il n'y a pas d'acceptation locale, les projets ne verront pas le jour ».

• LE PRÉFET ET VARISCAN MINES ONT ESSAYÉ DE PASSER EN FORCE •

« Le préfet des Côtes-d'Armor s'est engagé à recommencer le processus à zéro, indique le député du Morbihan. C'est-à-dire un travail de concertation des élus et de la population ». D'indiquer que celui-ci semble avoir été « vite en besogne », ajoutant que dans ce dossier, « le préfet ainsi que Variscan ont essayé de passer en force ». « Le permis a été accordé sur les

conseils du préfet, qui a signalé une petite opposition. Nous, on a dit que c'était le contraire, qu'un mouvement existe et montre son opposition au projet », indique Philippe Noguès. Des opposants, des élus mettent en avant les risques d'une exploration et exploitation minière, notamment sur la qualité de l'eau. « Le Centre Bretagne est le château de la Bretagne » a rappelé le député, reçu avec plusieurs élus au ministère, mardi 4 novembre. Annie Le Houérou, député des Côtes-d'Armor, faisait partie de cette délégation. « Il y a eu des investissements conséquents, de gros efforts pour reconquérir la qualité de l'eau », rappelle la députée. D'ajouter : « À mon sens, l'entreprise Variscan Mines n'est pas de manière à nous rassurer sur la manière de gérer le dossier ». Pour Annie Le Houérou, qui devait justement se rendre jeudi (la réunion a été décalée à la semaine prochaine) au ministère de l'Économie, il faut désormais clarifier les choses. « L'arrêt d'exploration a été pris. Quand je verrai Emmanuel Macron, je lui indiquerai qu'il faudrait une formalisation de l'arrêt des travaux ».

FRANÇOIS LE DÔ

Philippe Noguès, député du Morbihan : « Il faut une concertation digne de ce nom »



La contestation des opposants, les questions et critiques des élus se multiplient. Prochaines échéances électorales en vue, projet de refonte du code minier : les raisons de ne pas envenimer la situation sont nombreuses. « Le ministère l'a expliqué : il faut une concertation digne de ce nom, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent », indique Philippe Noguès. Cette concertation passe par une meilleure communication au niveau local mais aussi dans le débat public.

• IL VA Y AVOIR UN DÉBAT PUBLIC •

« Le code minier va être réexaminé sans doute au premier semestre 2016 ». « La relance des projets miniers est partie d'une volonté de l'État de redévelopper une indus-

trie » (NDLR : notamment de la part de l'ancien ministre de l'Économie Arnaud Montebourg). Le ministère a-t-il mis la charrue avant les bœufs ? C'est ce qu'estiment les députés Philippe Noguès et Annie Le Houérou et de nombreux élus, ainsi que les différents collectifs opposés aux projets. Avec cette réforme du code minier, « il va y avoir un débat public, de véritables débats. Ce sera aux élus et à la population de se battre pour donner leurs avis ». Avec des questions que devra se poser tout un chacun. « Aujourd'hui, les produits que l'on pourrait potentiellement extraire chez nous, sont importés. Ceux-ci aux dérivés des droits humains. Cela sous-entend par exemple de développer une économie circulaire ».